

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de

UFI: P5TA-A136-C008-AWX6

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

|                      |                                  |                              |
|----------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Société:             | AnalytiChem GmbH                 |                              |
|                      | ACD                              |                              |
| Rue:                 | Stempelstraße 6                  |                              |
| Lieu:                | D-47167 Duisburg                 |                              |
| Téléphone:           | 0203/5194-0                      | Téléfax: 0203/5194-290       |
| E-mail:              | info@analytichem.de              |                              |
| Interlocuteur:       | Abteilung Produktsicherheit      | Téléphone: 0203/5194-107/117 |
| E-mail:              | produktsicherheit@analytichem.de |                              |
| Internet:            | www.analytichem.de               |                              |
| Service responsable: | Abteilung Produktsicherheit      |                              |

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.) hors coût d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

**Information supplémentaire**

Ce produit est un mélange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Asp. Tox. 1; H304

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Huile minérale blanche, pétrole

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 2 de 11

**Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants pertinents**

| N° CAS    | Substance                                    |          |          | Quantité    |
|-----------|----------------------------------------------|----------|----------|-------------|
|           | N° CE                                        | N° Index | N° REACH |             |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) |          |          |             |
| 8042-47-5 | Huile minérale blanche, pétrole              |          |          | 90 - < 95 % |
|           | 232-455-8                                    |          |          |             |
|           | Asp. Tox. 1; H304                            |          |          |             |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

| N° CAS    | N° CE                                                              | Substance                       | Quantité    |
|-----------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------|
|           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA           |                                 |             |
| 8042-47-5 | 232-455-8                                                          | Huile minérale blanche, pétrole | 90 - < 95 % |
|           | dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg |                                 |             |

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Troubles gastro-intestinaux

Pneumonie

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 3 de 11

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre d'extinction  
Eau

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquides combustibles  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone  
En cas d'échauffement:  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Évacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 4 de 11

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Assurer une aération suffisante.

**Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

En cas d'échauffement:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

**Information supplémentaire**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Conseils pour le stockage en commun**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 5 de 11

**Valeurs de référence DNEL/DNEL**

| N° CAS                          | Désignation                     |                   |            |                     |
|---------------------------------|---------------------------------|-------------------|------------|---------------------|
| DNEL type                       |                                 | Voie d'exposition | Effet      | Valeur              |
| 8042-47-5                       | Huile minérale blanche, pétrole |                   |            |                     |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                 | par inhalation    | systémique | 160 mg/m³           |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                 | dermique          | systémique | 220 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                 | par inhalation    | systémique | 35 mg/m³            |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                 | dermique          | systémique | 93 mg/kg p.c./jour  |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                 | par voie orale    | systémique | 40 mg/kg p.c./jour  |

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Écran de protection du visage

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

**Protection de la peau**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 6 de 11

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                              |                 |                          |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------|
| L'état physique:                                                             | Liquide         |                          |
| Couleur:                                                                     | incolore        |                          |
| Odeur:                                                                       | caractéristique |                          |
| Point de fusion/point de congélation:                                        |                 | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: |                 | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:                                                              |                 | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:                                                              |                 | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation:                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:                                                |                 | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:                                                                   |                 | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:                                                       |                 | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:                                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            |                 | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        |                 | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          |                 | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          |                 | Aucune donnée disponible |
| Densité:                                                                     |                 | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente:                                                           |                 | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:                                                  |                 | Aucune donnée disponible |

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

##### Dangers d'explosion

En cas d'échauffement:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

##### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 7 de 11

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| Teneur en solvant:       | Aucune donnée disponible |
| Teneur en corps solides: | Aucune donnée disponible |
| Point de sublimation:    | Aucune donnée disponible |
| Point de ramollissement: | Aucune donnée disponible |
| Point d'écoulement:      | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique:     | Aucune donnée disponible |
| Durée d'écoulement:      | Aucune donnée disponible |

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

En cas d'échauffement:

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Vive réaction avec: Agent oxydant

Risque d'explosion en cas de:

Nitrates

Chlorates

Perchlorates

**10.4. Conditions à éviter**

Forte chaleur

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 8 de 11

| N° CAS    | Substance                       |                   |        |                     |                    |
|-----------|---------------------------------|-------------------|--------|---------------------|--------------------|
|           | Voie d'exposition               | Dose              | Espèce | Source              | Méthode            |
| 8042-47-5 | Huile minérale blanche, pétrole |                   |        |                     |                    |
|           | orale                           | DL50 > 5000 mg/kg | Rat    | Study report (1987) | OECD Guideline 401 |
|           | cutanée                         | DL50 > 2000 mg/kg | Lapin  | Study report (1987) | OECD Guideline 402 |

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Expériences tirées de la pratique**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Troubles gastro-intestinaux

Pneumonie

Oedème pulmonaire

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 9 de 11

| N° CAS    | Substance                         |                   |           |                     |                            |                                         |
|-----------|-----------------------------------|-------------------|-----------|---------------------|----------------------------|-----------------------------------------|
|           | Toxicité aquatique                | Dose              | [h]   [d] | Espèce              | Source                     | Méthode                                 |
| 8042-47-5 | Huile minérale blanche, pétrole   |                   |           |                     |                            |                                         |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 > 10000 mg/l | 96 h      | Lepomis macrochirus | REACH Registration Dossier | Method: other: procedure as detailed in |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 > 100 mg/l   | 48 h      | Daphnia magna       | Study report (2008)        | OECD Guideline 202                      |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

| N° CAS    | Substance                       | Log Pow |
|-----------|---------------------------------|---------|
| 8042-47-5 | Huile minérale blanche, pétrole | > 6     |

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.  
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 10 de 11

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Soufre en solution standard à 1,5 % S Sulfure de dibutyle dans la paraffine fluide sur le modèle de**

Révision: 21.03.2024

Code du produit: 15097

Page 11 de 11

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,7,9,12.

**Abréviations et acronymes**

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

|                   |                             |
|-------------------|-----------------------------|
| Classification    | Procédure de classification |
| Asp. Tox. 1; H304 | Méthode de calcul           |

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*